



Schéma pluriannuel

D'accessibilité CGI FINANCE

2026 – 2028

Table des matières

1. Introduction	2
2. Politique d'accessibilité.....	2
3. Recensement des sites et applications existants.....	2
4. Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique	3
5. Ressources humaines et financières.....	3
Moyens humains employés pour l'accessibilité numérique.....	3
Budget	3
6. Assistance et traitement des retours utilisateurs.....	3
7. Les mesures correctives	3
8. Action de formation et sensibilisation	4
Formation.....	4
Sensibilisation	4
9. Recours aux compétences externes	4
10. Prise en compte de l'accessibilité dans les procédures de marché.....	4
11. Processus de contrôle et de validation	4
12. Plan d'actions annuel	4

1. Introduction

En application de l'article 47 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et, du Décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne, le présent document a pour objet de présenter le Schéma Pluriannuel de mise en accessibilité de CGL (Compagnie Générale de Location d'Equipements), nom commercial « CGI FINANCE », Société anonyme au capital de 58 606 156 euros immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 303 236 186, dont le siège social est situé 69 Av. de Flandre, 59700 Marcq-en-Barœul.

Ce Schéma Pluriannuel porte sur les années 2026 à 2028. Il pourra être revu et enrichi chaque année au moment de l'établissement du bilan du plan d'action annuel.

2. Politique d'accessibilité

CGI FINANCE, filiale de la SOCIETE GENERALE suit la ligne directrice du groupe en matière d'accessibilité numérique.

La Société Générale a pour ambition d'être une entreprise où les collaborateurs se sentent bien tels qu'ils sont, à l'image de la diversité des clients du Groupe et de la société dans laquelle la banque opère. Société Générale favorise la diversité et l'inclusion afin de construire une entreprise qui se veut à la fois performante et innovante, tout en étant responsable et ouverte sur le monde.

Ce Schéma Pluriannuel décrit l'approche et les mesures prises au niveau de CGI FINANCE pour la mise en accessibilité progressive de ses sites internet, intranet et extranet, les applications mobiles et les progiciels destinés aux clients et aux collaborateurs.

3. Recensement des sites et applications existants

Un recensement de l'ensemble des sites et applications internes et externes a été réalisé. Une liste de critères a été établie pour identifier les sites et applications prioritaires pour une mise en conformité.

D'ici la fin de l'année 2028, nous visons à couvrir l'ensemble des sites ou applications de CGI FINANCE identifiés comme prioritaires. Dans ce but, CGI FINANCE a publié ses déclarations d'accessibilité sur ses différents sites et applications concernés. Chaque déclaration d'accessibilité est disponible sur une page dédiée « accessibilité numérique » directement consultable depuis le bas de l'accueil et depuis n'importe quelle page du site ou, pour les applications mobiles, sur le site interne de CGI FINANCE.

4. Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique

Le sujet de l'accessibilité numérique est intégré par CGI FINANCE depuis 2023 par la filière UX Design de l'entreprise et un groupe de travail dédié regroupant des représentants du service client, informatique, juridique, RH, communication a été lancé en 2023.

L'objectif de ce groupe de travail est de construire et développer la politique d'accessibilité numérique de CGI FINANCE aussi bien au niveau de sa prise en compte dans le développement applicatif que dans la sensibilisation et la formation de ses collaborateurs sur le sujet.

Ainsi, la volonté de CGI FINANCE est que l'accessibilité soit prise en compte tout au long du cycle de développement ou de mise à jour des sites et applications.

D'ici fin 2028, l'ambition de CGI FINANCE est que pour toute création de site ou application qui est identifiée comme prioritaire, les critères d'accessibilité numérique soient pris en compte dès le début de la conception.

5. Ressources humaines et financières

Moyens humains employés pour l'accessibilité numérique

La gestion de l'accessibilité numérique de CGI FINANCE est portée par le Pôle UX Design accompagné de référents domaines (Juridique, Communication, RH, Formation).

Budget

Le plan d'action de mise en accessibilité est financé par CGI FINANCE et détaille les différentes actions menées.

6. Assistance et traitement des retours utilisateurs

Un moyen de contact dédié est mentionné dans chaque déclaration d'accessibilité présente sur les sites ou applications afin de permettre aux utilisateurs en situation de handicap de signaler leurs difficultés.

7. Les mesures correctives

A l'issue de chaque évaluation/audit de site ou application, un plan d'action (mesures correctrices, échéances, attribution des responsabilités par fonction ou département...) doit être établi pour corriger au plus vite les non-conformités bloquantes.

8. Action de formation et sensibilisation

Formation

Les populations cibles et leurs besoins spécifiques en termes de formation et sensibilisation sur la thématique de l'accessibilité numérique ont été recensés par CGI FINANCE qui établit un plan de formation et de sensibilisation dédié à l'accessibilité numérique. Un e-learning général disponible en français et en anglais ainsi que des formations plus ciblées en fonction des métiers sont aujourd'hui disponibles et sont proposées aux collaborateurs de CGI FINANCE.

Sensibilisation

Une action de sensibilisation est réalisée chaque année. Soit auprès de l'ensemble des collaborateurs, soit pour des populations plus ciblées. Quelques thèmes : l'accessibilité des PDF, coder de manière accessible.

Également, une Masterclass a été conçue par le Groupe Société Générale, dont CGI FINANCE est filiale, sur le sujet de l'e-accessibilité afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs mais aussi le public externe :

https://youtu.be/oRA_CrGxGgw

9. Recours aux compétences externes

CGI FINANCE, filiale de la Société Générale, a la possibilité de faire appel aux services du groupe pour réaliser des audits d'accessibilité.

10. Prise en compte de l'accessibilité dans les procédures de marché

CGI FINANCE travaille pour une meilleure prise en compte de l'accessibilité numérique dans ses relations avec ses fournisseurs. Des critères liés à l'accessibilité numérique sont en place et déployés dans le cadre des appels d'offres.

11. Processus de contrôle et de validation

Tous nos audits sont réalisés par un service dédié au sein de la Société Générale qui est appuyé par un accompagnement de prestataires spécialisés externes.

12. Plan d'action annuel

Le plan d'action de CGI FINANCE détaille les éléments mentionnés au sein de ce Schéma Pluriannuel.